

## Mode d'emploi des accueils de loisirs d'Arthès et de Lescure : 2020-2021

### ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) : Élémentaire d'Arthès

#### Les horaires de l'accueil de loisirs :

Avant l'école : de 7h30-8h20

Temps méridien : 11h45-13h35

Après l'école : 16h30-18h30

#### L'aide aux devoirs :

Le lundi et jeudi de 16h30 à 18h. Il est assuré par un membre de l'équipe de l'ALAE. L'inscription obligatoire se fait par retour du coupon joint. A retrouver également sur le site [cajiweb.fr](http://cajiweb.fr)

#### L'école des Arts et des Sports (EAS) :

Dans le cadre de l'EAS de 16h30 à 18h30, un contenu d'activité vous sera proposé à compter de la rentrée des vacances de Toussaint. Ce programme sera transmis par l'intermédiaire du cartable de votre enfant. A retrouver également sur le site [cajiweb.fr](http://cajiweb.fr)

### ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) :

Mercredi et vacances scolaires : 7h30-18h30

#### Le mercredi:

Les enfants sont accueillis dans les locaux des écoles élémentaire de Lescure.

#### Inscription :

- Par téléphone au 05 63 47 65 71 ou par mail : [courrier@sivom-arthes-lescur.fr](mailto:courrier@sivom-arthes-lescur.fr)
- En retournant le feuillet d'inscription joint (à retrouver en ligne sur [cajiweb.fr](http://cajiweb.fr))

#### Vacances scolaires :

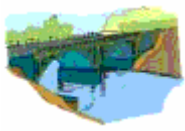
Le programme et les modalités d'inscription seront transmis par l'intermédiaire du cartable de votre enfant environ 15 jours avant le début de chaque période de vacances. A retrouver également sur le site [cajiweb.fr](http://cajiweb.fr)

### **Permanence administrative ALAE ALSH:**

Lundi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mercredi de 8h à 12h au secrétariat (école élémentaire de Lescure) Tél : 05 63 47 65 71/ Courriel : [courrier@sivom-arthes-lescur.fr](mailto:courrier@sivom-arthes-lescur.fr)

En dehors de ces horaires, s'adresser directement au CAJI : 05 63 55 27 62

Toutes les informations à suivre sur le Site : [cajiweb.fr](http://cajiweb.fr)



## Mode d'emploi des accueils de loisirs d'Arthès et de Lescure : 2020-2021

### ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) : Maternelle d'Arthès

#### Les horaires de l'accueil de loisirs :

Avant l'école : de 7h30-8h20

Temps méridien : 11h45-13h30

Après l'école : 16h15-18h30

#### L'école des Arts et des Sports (EAS) :

Dans le cadre de l'EAS de 16h30 à 18h30, un contenu d'activité vous sera proposé à compter de la rentrée des vacances de Toussaint. Ce programme sera transmis par l'intermédiaire du cartable de votre enfant. A retrouver également sur le site [cajiweb.fr](http://cajiweb.fr)

### ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) :

Mercredi et vacances scolaires : 7h30-18h30

#### Le mercredi:

Les enfants sont accueillis dans les locaux des écoles maternelle de Lescure.

#### Inscription :

- Par téléphone au 05 63 47 65 71 ou par mail : [courrier@sivom-arthes-lescure.fr](mailto:courrier@sivom-arthes-lescure.fr)
- En retournant le feuillet d'inscription joint (à retrouver en ligne sur [cajiweb.fr](http://cajiweb.fr))

#### Vacances scolaires :

Le programme et les modalités d'inscription seront transmis par l'intermédiaire du cartable de votre enfant environ 15 jours avant le début de chaque période de vacances. A retrouver également sur le site [cajiweb.fr](http://cajiweb.fr)

### **Permanence administrative ALAE ALSH:**

Lundi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mercredi de 8h à 12h au secrétariat (école élémentaire de Lescure) Tél : 05 63 47 65 71/ Courriel : [courrier@sivom-arthes-lescure.fr](mailto:courrier@sivom-arthes-lescure.fr)

En dehors de ces horaires, s'adresser directement au CAJI : 05 63 55 27 62

Toutes les informations à suivre sur le Site : [cajiweb.fr](http://cajiweb.fr)